Moi, Wasquehalien : citoyen d'aujourd'hui

La citoyenneté est une notion fondatrice de la démocratie. Elle connaît de nos jours une évolution importante et suscite de nombreux débats. Si elle se définit toujours de façon juridique par l'exercice de droits et d'obligations, elle a aujourd'hui un sens plus large et implique une participation plus active à la vie de la société ainsi que la défense de valeurs comme le civisme et la solidarité. Les institutions s'adaptent depuis quelques années à ce changement et Wasquehal n'y échappe pas. On assiste à l'émergence d'une nouvelle approche de la vie citoyenne, la démocratie participative. Martine Decocq, adjointe déléguée à la Démocratie Active et à la Citoyenneté a répondu à nos questions sur ce sujet.

Comment définir cette évolution de la citoyenneté ?

C'est une conception plus exigeante car elle prétend évoluer vers des pratiques qui impliquent plus les citoyens. Loin d'être une mode, elle s'est imposée simultanément dans tous les pays démocratiques. En France, elle a été institutionnalisée à l'échelle nationale par la loi du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité. La municipalité a fait sienne cette évolution et l'a concrétisée en créant une délégation pleine et entière qui lui est dediée. Nous avons ensuite impulsé la création d'instances de proximité et d'outils de modernisation de la pratique citoyenne. C'est une volonté pour nous d'agir en ce sens et une vraie affirmation d'encourager concrètement une implication et une participation plus fortes des citoyens à la vie publique.

Quels sont les moyens pour y parvenir ?

La condition pour y parvenir et établir un lien avec les citoyens repose sur un dispositif bien huilé entre services de la ville et instances de proximité. Les outils de démocratie participative apportent une dynamique à la démocratie représentative. Au quotidien, le travail effectué par les différents acteurs intervenant sur le terrain comme au sein de l'administration municipale est essentiel. La Direction Citoyenneté - Démocratie Active et ses services remplit ici plusieurs missions. Elle travaille en coordination avec les conseillers de quartier et organise régulièrement des "Cafés - Rencontre", lieux d'écoute et de débat, ainsi que des "Parcours - Rencontre", qui ont été voulus pour ouvrir les portes des infrastructures municipales aux citoyens. Il soutient les initiatives comme le journal "Le Caprô". Le service gère aussi la Demande Citoyenne, outil qui permet un meilleur suivi des demandes particulières des citoyens envers la mairie, qu'elles soient faites de manière classique ou par le portail citoyen du site de la ville. Les agents animent le Conseil municipal Junior (CMJ). Ils supervisent la mise en place de son élection, l'animation des groupes de travail et le suivi des projets votés par l'assemblée. Enfin, composée d'élus du Conseil municipal de l'opposition comme de la majorité, la Commission Citoyenneté et Démocratie Active que nous avons ainsi mise en place effectue un travail de fond sur l'évaluation et l'amélioration des pratiques en matière de politique participative. Elle s'inspire entre autres des réflexions émises par la population et transmises aux élus par l'intermédiaire des conseillers de quartier. Ces outils nous ont permis de lancer sur la ville un chantier de longue haleine en faveur d'une citoyenneté plus dynamique et reconnue.

Au final, quel est l'objectif de ce dispositif ?

Notre axe de travail est de favoriser l'émergence d'une culture citoyenne moderne, dans laquelle les citoyens s'impliqueraient plus et utiliseraient tous les outils mis à leur disposition pour faire vivre la démocratie. Les outils que nous avons mis en place ont vocation à perdurer et à se développer. C'est un travail nécessaire qui portera ses fruits sur le long terme. Ainsi le CMJ fait avec sa démarche pédagogique un pari sur l'avenir en formant de futurs citoyens expérimentés. De la même manière, le portail citoyen de la ville répond aux changements qu'apportent les smartphones, tablettes et autres objets connectés dans la manière de s'informer et de communiquer de la population. Cette avancée technologique crée des citoyens plus connectés, facilite les possibilités de dialogue avec les administrations et permet déjà d'envisager par exemple le passage de la simple e-administration à la e-democratie. Nous avons déjà franchi ces paliers.

Citoyen, mode d'emploi

Le parcours du citoyen

L'idée fondatrice de la citoyenneté est d'abord celle de l'appartenance à une même collectivité politique. Ses membres, les citoyens ont des droits et des devoirs qui permettent le bon fonctionnement de cette communauté et le maintien de l'unité entre ses membres. Le terme "citoyen" tire son origine du mot latin civis. Dans la Rome ou la Grèce Antique, les citoyens se réunissaient pour décider de l'organisation et de la défense de la cité. Aujourd'hui, la citoyenneté est le fruit de plusieurs étapes fondatrices, parmi lesquelles la Révolution française, le droit de vote accordé aux femmes en 1944, la mise en place de l'autorité parentale partagée en 1970 et la naissance d'une citoyenneté européenne en 1992. En France, état démocratique, l'enfant est ainsi titulaire de droits dès sa naissance. Au fur et à mesure de son développement, il accède à des droits nouveaux, à la capacité de les exercer personnellement et peut prendre une part de plus en plus active dans la vie sociale. C'est ainsi qu'à dix-huit ans, avec la majorité civile, chacun peut exercer ses droits de citoyen et notamment le droit de vote, moment particulier, symbolique et significatif de l'expression d'une citoyenneté active. Cet itinéraire de citoyenneté se prolonge tout au long de la vie. En effet, *"on ne naît pas citoyen mais on le devient"*, selon Spinoza. Il ne s'agit pas d'un état, mais bien d'une conquête permanente.

L'exercice de la citoyenneté

Cette citoyenneté s'exerce d'abord dans le respect des lois qui régissent la république et qui sont votées par la représentation nationale et européenne. C'est la base de la démocratie représentative, qui a besoin d'être entretenue et défendue de manière active. Faire l'expérience de la citoyenneté, c'est découvrir et comprendre les lois qui nous régissent, mais c'est également agir en personne solidaire et responsable. Un citoyen actif fait entendre sa voix, propose des projets et des solutions aux problèmes, s'associe aux débats et aux prises de décision concernant les actions et l'élaboration des règles de la vie collective, et assume des responsabilités dans leur mise en œuvre. Ainsi, il participe au choix de sa représentation en exerçant son droit de vote et s'il souhaite s'engager plus il peut même être candidat pour porter des idées ou des réformes et travailler à l'amélioration de sa ville, de sa région, de son pays et même de l'union européenne. Etre citoyen aujourd'hui, c'est prendre conscience que chacun est porteur d'une part d'intérêt général et est responsable de la défense de l'intérêt collectif pour préserver le devenir de la société et du fait de bien vivre ensemble.

Des outils au service de la citoyenneté

Votée lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2008, la **Commission Citoyenneté et Démocratie Active** a pour objet de conduire une réflexion sur la vie citoyenne à Wasquehal. Composée d'élus de la majorité comme de l'opposition, la commission travaille sur les politiques municipales développées dans les domaines de la citoyenneté et de la démocratie participative, en coordination avec le service Citoyenneté et démocratie Active.

Après une première expérience au début des années 1990, le **Conseil Municipal Junior** actuel a été créé par délibération du Conseil Municipal du 16 décembre 2008. C'est un projet citoyen qui s'adresse aux enfants wasquehaliens scolarisés dans la commune dans toutes les classes de CM1 et de CM2. Il suit un processus complet qui va de l'organisation annuelle des élections des conseillers jusqu'au travail en commission et à l'élaboration et la mise en pratique de projets concrets. C'est une une démarche pédagogique unique et pratique qui permet de faire découvrir la réalité de la citoyenneté aux générations futures.

Moi, citoyen wasquehalien

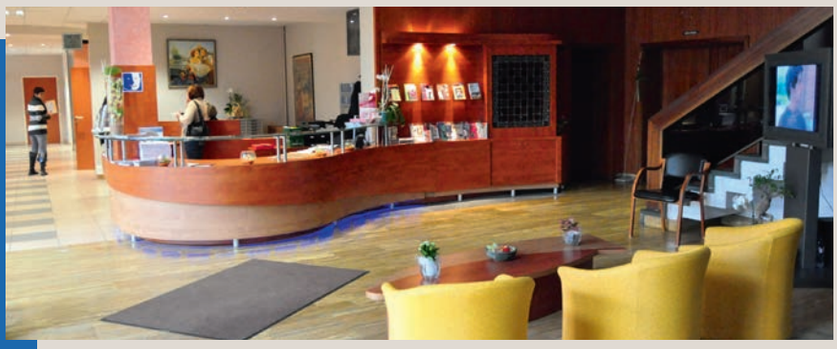

Ma vie ou celle de ma famille évolue. Naissance, décès, mariage, il y a un certain nombre de démarches que je dois effectuer. C'est auprès du service municipal de l'**état civil** que je peux le faire. Il recevra mes informations, me guidera dans les déclarations et les enregistrera. C'est aussi par son intermédiaire que je pourrai renouveler mon passeport et ma carte d'identité.

C'est aussi lui qui organise la partie administrative des élections. Ayant l'âge légal et m'étant inscrit sur les listes électorales en mairie, je peux exercer mon droit de vote aux élections. Je peux aussi m'engager personnellement et me présenter comme candidat. Représenter ou pouvoir choisir mes représentants, c'est tout l'enjeu de la démocratie représentative.

Je veux consacrer du temps à une association ou créer la mienne. Le **SIRA** (Service d'Information et de Ressources Associatives) est le lieu où je trouverai tous les renseignements et l'aide dont j'ai besoin. La vie associative est un moyen de s'impliquer dans la vie de la société et de vivre pleinement sa citoyenneté.

Je veux faire valoir mes droits en matière d'aide sociale. J'ai des difficultés, besoin de conseils. Je peux bénéficier d'aides financières. Le **Centre Communal d'Action Sociale** m'accueille et me guide. Il assure le service des aides obligatoires et de celles mises en place localement. C'est aussi lui qui gère ce qui touche aux seniors ou à la petite enfance, comme les crèches.

Citoyen responsable, je suis soucieux de mon environnement, de ma rue et de mon quartier. Je respecte le travail des gens et des services qui en prennent soin. Stationnement, propreté, voisinage, j'ai un comportement respectueux des règles de la vie en société et mon civisme participe à la qualité de la vie dans ma commune.

Je construis ma maison ou je veux l'agrandir. Je souhaite repeindre ma façade. Je fais des travaux. J'ouvre un local commercial. Pour tout cela, des autorisations sont nécessaires. C'est au service **urbanisme** de la mairie que je dois m'adresser. Il est là pour m'informer et me guider dans les démarches à suivre et les demandes à faire, telles que déposer un permis de construire ou solliciter une autorisation de travaux.

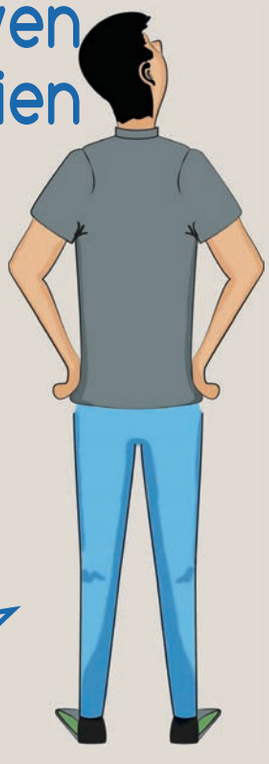

Je m'installe à Wasquehal. La municipalité y organise une **cérémonie d'accueil des nouveaux habitants** tous les ans en février. J'ai répondu à cette invitation et j'ai pu à cette occasion rencontrer les services municipaux, les élus et les conseillers de quartier. Ce contact direct m'a permis de découvrir les institutions de proximité dans ma ville et de mieux comprendre leur action.

Mes contacts utiles

- Hôtel-de-ville : 03.20.65.72.00
mairie@ville-wasquehal.fr
1, rue Michelet

  Etat civil :
  etat.civil@ville-wasquehal.fr

  Mairie en ligne,
  demande citoyenne :
  http://www.ville-wasquehal.fr/

- Mairie annexe : 03.20.69.95.95
mairie.annexe@ville-wasquehal.fr
147, rue Louise-Michel

- Service Démocratie Active : 03.20.65.99.50
franck.derick@ville-wasquehal.fr
5bis, place de la République

- Service Citoyenneté : 03.20.65.99.50
marlene.dhaeyer@ville-wasquehal.fr
5bis, place de la République

- Service Vivre Ensemble : 03.20.65.99.52
vivre.ensemble@ville-wasquehal.fr
5bis, place de la République

- Direction Urbanisme : 03.20.65.72.40
urbanisme@ville-wasquehal.fr
7, rue Michelet

- Coordinatrice des conseillers de quartiers :
Marie-Claire Dufour : 03.20.89.99.51
marie-claire.dufour@ville-wasquehal.fr

Mes enfants se sont impliqués dans le **CMJ** (Conseil Municipal Junior). Je les accompagne et les encourage dans cette démarche. Suivant leurs travaux, je ne suis pas peu fier de constater le sérieux avec lequel ces futurs citoyens réfléchissent et contribuent à améliorer leur ville !

Désireux de participer à des débats de société ou de parler de problèmes concrets avec d'autres citoyens, je participe aux **"Cafés-Rencontre"** organisés par le service démocratie active et les conseillers de quartier. Cet espace de rencontre et d'échange est un moment privilégié de démocratie de proximité.

De la même manière, voulant mieux connaitre les infrastructures de la ville et les services municipaux, je m'inscris aux **"Parcours-Rencontre"**. En m'ouvrant leurs portes, ils me permettent de découvrir l'envers du décor ainsi que la réalité de leur travail et de leur fonctionnement.

J'ai un problème particulier ou une demande spécifique à soumettre aux institutions municipales. Je m'adresse au service citoyenneté ou j'utilise le module de gestion de la **Demande Citoyenne** sur le site de la ville. J'y consulte régulièrement mon tableau de bord pour suivre l'avancement de mon dossier, j'ai ainsi l'assurance que ma requête sera traitée dans les meilleurs délais.

Citoyen connecté, je consulte le **site internet** de la ville. J'y trouve les renseignements que je cherche et j'utilise ses fonctions comme les démarches administratives en ligne, le téléchargement de formulaires ou la page de la médiathèque. Je m'inscris à la newsletter pour être mieux informé.